

SE QUALIFIER PAR L'APPRENTISSAGE

OCCITANIE
ORIENTATION

Service Public Régional de l'Orientation



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

L'apprentissage c'est quoi ?

L'apprentissage c'est un **contrat de travail** conclu entre un employeur et un salarié (l'apprenti).

Le principe est d'alterner entre :

- **enseignement théorique et professionnel** en centre de formation des apprentis ou en établissement de formation
- **enseignement pratique** dans une **entreprise**.

C'est aussi une façon d'apprendre directement le métier sur le terrain.

L'objectif est d'obtenir un **diplôme** dans le métier que vous avez choisi.

Quels sont les acteurs de l'apprentissage ?

L'apprenti.e

Toute personne âgée de 16 à 29 ans.

Toutefois il est possible d'entrer en apprentissage au-delà de 29 ans pour :

- les apprenti.es préparant un diplôme supérieur à celui déjà obtenu,
- les personnes reconnues travailleurs handicapés,
- les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

L'employeur

- Les entreprises du secteur privé (BTP, industrie, commerces, hôtels, entreprises de travail temporaire...) y compris les associations.
- Le secteur public (mairies, communautés de communes, administrations, hôpitaux...).

L'apprenti.e aura un maître d'apprentissage (défini selon des critères précis) tout le long de la formation.

L'établissement

- Les CFA ou Ecole des Métiers
- Les établissements d'enseignement supérieur (ENI, IUT)
- Certains organismes de formation
- Les lycées professionnels via les UFA (Unités de Formation en Apprentissage)

Le contrat d'apprentissage, comment ?



Durée

6 mois* à 3 ans

*en fonction du diplôme et du niveau de formation du futur apprenti



Objectif

Obtenir un titre ou un diplôme du CAP à BAC + 5



Statut de salarié

Droits et obligations :

- Congés payés
- Exigences de l'employeur (savoir-être)
- Rémunération, absences justifiées,...



Contrat

- Contrat de travail
- Période d'essai de 45 jours en entreprise
- Temps de travail de 35 h minimum ou plus selon convention collective



La recherche d'un contrat d'apprentissage

Etre accompagné pour :

- Connaître les offres de contrats
- Définir un projet et cibler un diplôme
- Rechercher l'entreprise (CV, contacter l'employeur, préparer l'entretien ...)
- Rechercher la formation
- En savoir plus ...

Contacts :

CIO Tarbes : 05 67 76 56 33

CIO Lourdes : 05 67 76 56 43

Région Occitanie/DEF/UT 65 : 05 61 39 68 71 - Christine MOREIRA

Chambre de Métiers et de l'Artisanat : 05 62 56 60 60 - Catherine CHOURRE-BERDOY

Chambre de Commerce et d'Industrie : 05 62 51 88 88 - Bernadette BEL

Mission Locale : 06 26 76 11 48 - Katia TRAMONT

CFA académique : 05 62 34 86 11 / 07 77 34 32 55 - Stéphanie HAMILLE

Autres informations sur l'apprentissage :

Les mercredis de l'apprentissage (CCI et CMA)

Les Journées Portes Ouvertes des CFA

Sites d'informations :

www.alternance.emploi.gouv.fr

www.apprentissageenregion.fr

OCCITANIE
ORIENTATION
Service Public Régional de l'Orientation

